Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 029-212901417-20251218-111220257-DE

Commune de Loqueffret

Séance du 11 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 11 du mois de décembre *à 18h* se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Loqueffret*, sous la présidence de *Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire* de Loqueffret, dûment convoqués le 4 décembre 2025.

Présent(s) : MM HAMON Alain , JEFFROY Michel, JACQUESSON Bernard, Pascal GARIN et Mmes CLOAREC Martine, Marie Paule GONZALEZ, Sylvie ALLAIN et Sabine QUÉRÉ

Absents : Pierre COLAS,

Procurations :

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	9
Votes Pour :	9
Votes Contre :	
Abstention :	

Formant la majorité des membres en exercice.

Le secrétariat a été assuré par : Michel Jeffroy assisté de Mr LE PAPE Vincent

Deliberation 111220254

Mise en place de la participation employeur aux contrats santé et prévoyance des agents

Le Maire explique que :
Le centre de gestion du Finistère propose aux collectivités de son ressort d'adhérer aux contrats qu'il a négociés pour les collectivités de -30 agents.
Ainsi il est demandé aux membres présents de définir le montant de participation qui sera proposé aux agents qui adhèreront aux contrats proposés.
Après discussion, il est convenu de verser une participation de 7 euros pour la prévoyance et 15 euros pour la santé.

Le Conseil Municipal,

- Autorise le Maire ou son représentant à procéder aux versements correspondants
- Autorise à signer tous les contrats ou actes nécessaires à la mise en œuvre de ces adhésions au contrat groupe concernant le risque santé et prévoyance proposées par le Centre de gestion y compris les éventuels avenants à intervenir.

Pour copie conforme,

Le maire

Fait à Loqueffret, le 11 décembre 2025

MAIRIE de LOQUEFFRET 29 Finistère